



**NATIONS  
UNIES**



**Convention-cadre sur les  
changements climatiques**

Distr.  
GÉNÉRALE

FCCC/SBSTA/2008/2  
18 avril 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE  
ET TECHNOLOGIQUE**  
Vingt-huitième session  
Bonn, 4-13 juin 2008

Point 3 de l'ordre du jour provisoire  
Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements  
climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements

**Rapport sur la réunion d'experts consacrée à  
l'information socioéconomique**

**Note du secrétariat\***

*Résumé*

La présente note résume les travaux de la réunion d'experts consacrée à l'information socioéconomique, organisée dans le cadre du programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements. Cette réunion s'est tenue à Port of Spain (Trinité-et-Tobago), du 10 au 12 mars 2008. Les débats ont essentiellement porté sur les moyens d'améliorer l'accès à l'information et son utilité concernant les aspects socioéconomiques des changements climatiques, ainsi que l'intégration de cette information dans les évaluations des incidences et de la vulnérabilité, y compris celles qui concernent la planification des mesures d'adaptation. La présente note donne également un aperçu de l'information et des approches socioéconomiques, y compris les bonnes pratiques, les lacunes et les besoins, à différentes échelles spatiales et dans différents secteurs, et présente des recommandations, ainsi que les questions à approfondir.

---

\* Le présent document a été soumis tardivement en raison de la date à laquelle la réunion d'experts a eu lieu.

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. INTRODUCTION .....	1 – 6	3
A. Mandat.....	1	3
B. Contenu de la présente note.....	2 – 3	3
C. Mesures que pourrait prendre l’Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique.....	4	3
D. Généralités.....	5 – 6	3
II. TRAVAUX DE LA RÉUNION D’EXPERTS.....	7 – 14	4
III. ANALYSE DES QUESTIONS ABORDÉES À LA RÉUNION D’EXPERTS.....	15 – 60	5
A. Disponibilité, accessibilité et utilité de l’information socioéconomique à différentes échelles spatiales et dans différents secteurs .....	18 – 49	6
B. Intégration de l’information socioéconomique dans les évaluations des incidences et de la vulnérabilité .....	50 – 60	11
IV. SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS .....	61 – 65	12
A. Disponibilité, accessibilité et utilité de l’information sur les aspects socioéconomiques des changements climatiques .....	62 – 64	13
B. Intégration de l’information socioéconomique dans les évaluations des incidences et de la vulnérabilité .....	65	14
V. NOUVELLES ACTIONS QUI POURRAIENT ÊTRE ENGAGÉES AU TITRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE NAIROBI SUR LES INCIDENCES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA VULNÉRABILITÉ ET L’ADAPTATION À CES CHANGEMENTS.....	66 – 67	15

## I. Introduction

### A. Mandat

1. À sa vingt-cinquième session, l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a prié le secrétariat d'organiser, sous la direction de son président et avant sa vingt-huitième session, une réunion d'experts sur un échange d'informations et de vues sur les moyens d'améliorer l'intégration de l'information socioéconomique dans les évaluations des incidences et de la vulnérabilité, y compris celles qui concernent la planification des activités d'adaptation<sup>1</sup>. Il l'a également prié d'établir un rapport sur les travaux de cette réunion, qui lui serait soumis à sa vingt-huitième session.

### B. Contenu de la présente note

2. Le présent document fournit des informations sur la réunion d'experts mentionnée au paragraphe 1 ci-dessus. Il s'appuie sur les débats et les exposés de la réunion d'experts et propose différentes nouvelles mesures qui pourraient être prises dans le cadre du programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements<sup>2</sup>.

3. Comme demandé par le SBSTA<sup>3</sup>, le présent document contient:

- a) Une analyse des questions abordées, y compris la situation actuelle et les enseignements (voir chap. III, plus loin);
- b) Une présentation succincte des lacunes, des besoins (y compris, d'éventuels besoins en manière de renforcement des capacités), des possibilités (notamment des possibilités de synergie entre les activités), des obstacles et des contraintes (voir chap. III, plus loin);
- c) Une synthèse des recommandations (voir chap. IV, plus loin).

### C. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

4. Le SBSTA souhaitera peut-être examiner ce rapport à sa vingt-huitième session dans le cadre de l'examen général des résultats des activités achevées et de l'examen des activités à mener au titre du programme de travail de Nairobi.

### D. Généralités

5. L'objectif du programme de travail de Nairobi est d'aider toutes les Parties, en particulier les pays en développement, notamment les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, à mieux comprendre et évaluer les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements, et à adopter en bonne connaissance de cause des décisions sur les initiatives et les mesures concrètes d'adaptation à prendre pour faire face aux changements climatiques,

---

<sup>1</sup> FCCC/SBSTA/2006/11, par. 53.

<sup>2</sup> Les documents correspondants peuvent être consultés (en anglais) à l'adresse <http://unfccc.int/4265.php>.

<sup>3</sup> FCCC/SBSTA/2006/11, par. 24.

en s'appuyant sur des bases scientifiques, techniques et socioéconomiques solides et en tenant compte des changements et de la variabilité climatiques actuels et futurs<sup>4</sup>.

6. Les activités relatives à l'information socioéconomique entreprises dans le cadre du programme de travail de Nairobi sont conformes à l'objectif énoncé dans l'annexe à la décision 2/CP.11, c'est-à-dire promouvoir le sous-thème 3 a) v) «Faire en sorte que les informations sur les aspects socioéconomiques des changements climatiques soient plus largement disponibles et mieux intégrer les informations socioéconomiques dans les évaluations des incidences et de la vulnérabilité».

## II. Travaux de la réunion d'experts

7. La réunion d'experts sur l'information socioéconomique s'est tenue à Port of Spain (Trinité-et-Tobago) du 10 au 12 mars 2008. Les Gouvernements du Canada, des États-Unis d'Amérique et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont contribué financièrement à l'organisation de la réunion, qu'a présidée M<sup>me</sup> Helen Plume, Présidente du SBSTA.

8. Ont participé à la réunion 60 représentants de parties et d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales intéressées, ainsi que des experts et des spécialistes de l'information socioéconomique et des changements climatiques.

9. Comme demandé par le SBSTA<sup>5</sup>, les débats ont été alimentés par les communications de parties et d'organisations relatives aux approches actuelles, et par les données disponibles sur les aspects socioéconomiques des changements climatiques<sup>6</sup>, notamment les suivantes:

a) Information sur l'élaboration de scénarios socioéconomiques, et information permettant de comprendre la capacité d'adaptation;

b) Document de fond présentant une synthèse des informations fournies dans les communications, des informations tirées du quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)<sup>7</sup> et des informations provenant des communications nationales et des programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation;

c) Rapports sur les travaux de l'atelier sur les risques liés au climat et les phénomènes extrêmes (Le Caire (Égypte), 18-20 juin 2007<sup>8</sup>) et de l'atelier sur la planification et les pratiques en matière d'adaptation (Rome (Italie), 10-12 septembre 2007<sup>9</sup>).

10. À la séance d'ouverture, la Ministre de la planification, du logement et de l'environnement de la Trinité-et-Tobago, M<sup>me</sup> Emily Gaynor Dick-Forde, a fait une déclaration liminaire, suivie d'une séance préliminaire consacrée à la communication d'informations générales sur les questions d'adaptation

---

<sup>4</sup> Décision 2/CP.11, annexe, par. 1.

<sup>5</sup> FCCC/SBSTA/2006/11, par. 53.

<sup>6</sup> Les communications des parties sont regroupées dans les documents FCCC/SBSTA/2007/MISC.21 et Add.1. Celles des organisations sont regroupées dans le document FCCC/SBSTA/2007/MISC.22 et sont disponibles au format électronique à l'adresse suivante: <http://unfccc.int/4118.php>.

<sup>7</sup> Le document de fond peut être consulté à l'adresse <http://unfccc.int/4265.php>.

<sup>8</sup> FCCC/SBSTA/2007/7.

<sup>9</sup> FCCC/SBSTA/2007/15.

actuelles et futures dans le contexte élargi de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, les objectifs du programme de travail de Nairobi et le mandat de la réunion d'experts, ainsi qu'à une présentation générale de l'information socioéconomique dans le contexte des incidences des changements climatiques, et de la vulnérabilité et de l'adaptation à ces changements.

11. Les débats se sont déroulés dans le cadre de séances plénières, d'une table ronde et de deux sous-groupes. Lors d'une séance plénière consacrée à une évaluation de la situation, les participants ont abordé les questions suivantes: données disponibles, méthodes appropriées, sources de compétences, études de cas correspondantes aux échelons régional, national et local, secteurs des ressources en eau, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, zones côtières, santé, emploi et revenus, tous domaines retenus en fonction de l'importance que les parties et les organisations leur avaient accordée dans leurs communications et leurs exposés.

12. La table ronde a été consacrée à l'application de l'information socioéconomique à la planification des mesures d'adaptation, et les deux sous-groupes ont examiné, l'un les moyens d'améliorer l'accès à l'information et son utilité concernant les aspects socioéconomiques des changements climatiques du point de vue des fournisseurs de données et des utilisateurs, l'autre l'intégration de l'information socioéconomique dans les évaluations des incidences et de la vulnérabilité.

13. Des informations sur les questions prioritaires, les lacunes, les besoins et les recommandations ont en outre été recueillies au moyen d'un questionnaire établi par le secrétariat sous la supervision de la Présidente du SBSTA, et les participants ont échangé des informations sur leur expérience, les bonnes pratiques et les sources de compétences à la faveur des exposés en séance plénière.

14. À la séance de clôture, les conclusions des deux sous-groupes ont été récapitulées sous la forme de recommandations visant à remédier aux lacunes et aux besoins identifiés, et il a été débattu d'éventuelles nouvelles mesures et mesures de suivi.

### **III. Analyse des questions abordées à la réunion d'experts**

15. À la suite des exposés sur les données disponibles et les pratiques actuelles à différentes échelles spatiales et dans différents secteurs, les participants ont débattu de la disponibilité des données, des méthodes appropriées et des sources de compétences, et ils ont recensé les lacunes et les besoins. Les débats ont révélé deux catégories de lacunes, à savoir le manque de données et le manque de concordance des données. Certaines données de base n'étaient tout simplement pas collectées, d'autres l'étaient de façon telle qu'elles étaient inutilisables pour les évaluations de l'impact et de la vulnérabilité. Il en résultait d'importantes lacunes, y compris pour les données chronologiques et les données géocodées, en particulier à des échelles spatiales réduites.

16. Les participants ont souligné qu'une grande partie de l'information socioéconomique existante se trouvait sous une forme qui ne facilitait pas l'élaboration des politiques en matière de changements climatiques; et qu'il fallait donc la reconditionner pour qu'elle soit vraiment utile à la prise de décisions. Les priorités concernant les données dépendaient beaucoup du but et du champ des évaluations, ainsi que des différentes approches adoptées pour les réaliser. Il fallait de meilleurs outils pour diffuser les données et l'information existantes auprès des publics visés.

17. Les données socioéconomiques quantitatives et qualitatives étaient d'une importance égale pour une plus grande efficacité des évaluations. Il fallait en outre mieux les intégrer aux données géophysiques. À cet égard, les participants ont souligné que des outils technologiques tels que les systèmes d'information géographique pouvaient aider à combiner différents types de données pour une analyse intégrée.

### **A. Disponibilité, accessibilité et utilité de l'information socioéconomique à différentes échelles spatiales et dans différents secteurs**

18. À différents types et différentes échelles d'évaluation, différentes données. Les participants ont souligné la nécessité de déterminer les besoins communs à différents secteurs et différentes échelles. Au nombre des priorités communes à toutes les échelles et à tous les secteurs, et pour différentes utilisations, on pouvait citer l'amélioration de la disponibilité de données géocodées, les problèmes d'agrégation et de désagrégation de données, et l'amélioration des moyens permettant de corrélérer évaluations descendantes et évaluations ascendantes.

19. Les participants ont noté que les données démographiques et économiques étaient facilement disponibles dans la plupart des pays, mais que d'autres types de données, en particulier des données qualitatives sur, par exemple, la gouvernance, les valeurs culturelles, le savoir autochtone, la dynamique communautaire ou les questions de parité hommes-femmes l'étaient bien moins; il était encore difficile d'obtenir de telles données et de les intégrer dans les analyses.

20. Les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et la capacité d'adaptation à ces changements étant fonction de la zone géographique considérée et revêtant de multiples dimensions, il était essentiel de disposer de données spatialement différenciées. Les participants ont donc souligné la nécessité de géocoder les données socioéconomiques et d'établir un format uniforme pour la collecte et la communication des données, afin de pouvoir déterminer les lacunes et faciliter les analyses plurinationales.

21. Une grande partie des données existantes était collectée par des instituts de statistique ou de recensement, essentiellement à des fins autres que l'élaboration de politiques en rapport avec les changements climatiques. Ces établissements devaient être encouragés à améliorer leurs infrastructures de collecte et de traitement des données – en format géospatial, par exemple – nécessaires aux évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques.

22. Les sources de données d'information – citées lors de la réunion – étaient les suivantes: recensements, enquêtes en grappes à indicateurs multiples, enquêtes sur le niveau de vie, la main-d'œuvre ou encore les infrastructures, comptes nationaux, informateurs clefs tels que collectivités et associations professionnelles, systèmes de connaissances traditionnelles et connaissances empiriques locales, programmes de surveillance de l'environnement, y compris la télédétection par satellite et la surveillance *in situ* de l'hydrologie et de la diversité biologique.

#### 1. Échelle régionale

23. La multiplication de phénomènes liés au climat tels que cyclones, inondations, sécheresses et glissements de terrain faisait que l'on disposait de quantités croissantes de données désagrégées et de scénarios pour les études d'impact. On pouvait, par exemple, aisément évaluer les incidences d'une élévation du niveau des mers ou d'une sécheresse en termes de régions et de populations touchées, de produit intérieur brut (PIB), d'extension des zones urbaines ou de régression des terres humides aux échelles régionale et mondiale. Il existait toutefois de graves déficits de données, en particulier pour l'Afrique.

24. Les participants ont reconnu que l'évaluation de la vulnérabilité était un processus qui nécessitait de grandes quantités de données, elles-mêmes provenant d'un vaste éventail d'informations quantitatives et qualitatives allant de la situation socioéconomique à la préparation aux catastrophes naturelles, en passant par les caractéristiques des ménages, les réseaux sociaux, les inégalités historiques et institutionnelles, et la réglementation de la construction. D'où la difficulté de pouvoir bien évaluer la vulnérabilité à l'échelle régionale ou mondiale.

25. Les données spatiales actuelles mentionnées au cours des débats provenaient notamment des résultats de modèles climatiques, des résultats de scénarios, y compris ceux du Rapport spécial du GIEC sur les scénarios d'émissions (RSSÉ), des cartes montrant la répartition des décès dus à des phénomènes climatiques, de données sur la dynamique démographique, du PIB, de données maillées sur les revenus, et d'informations détaillées sur la capacité des barrages, les zones de conflit, la gouvernance, les camps de réfugiés, les infrastructures de santé, la pyramide des âges, la pauvreté, les taux de mortalité infantile et les réseaux routiers.

26. Parmi les organisations réalisant des évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation et des opérations de traitement de données aux échelles régionale et mondiale, citées à la réunion, figuraient le Centre pour un réseau international d'information géoscientifique, l'Institut international de recherche sur la prévision du climat (Earth Institute, Université de Columbia), le World Resources Institute, l'Institut de Stockholm pour l'environnement, l'Agence néerlandaise d'évaluation environnementale, le Potsdam Institute for Climate Impact Research, l'Institut de l'énergie et des ressources, et le Center for Sustainability and the Global Environment (Université du Wisconsin).

## 2. Échelle nationale

27. Les participants ont souligné les difficultés que posait la production de certaines données nationales lorsque seuls de grands instituts nationaux étaient capables de le faire, ou lorsque les données pouvaient avoir un caractère politiquement sensible. Certains ont fait valoir que seule une forte demande d'accès à ces informations émanant de l'intérieur même du pays pouvait obliger les dépositaires des données à réagir. Les participants ont également souligné la nécessité d'aider davantage les pays en développement à recueillir des données socioéconomiques de base.

28. Il a en outre été estimé que des mécanismes internationaux tels que ceux des accords multilatéraux sur l'environnement pourraient aider à collecter davantage de données de meilleure qualité et, parallèlement, garantir un accès plus facile à l'information pertinente. Les lignes directrices de la Division de statistique de l'ONU relatives à la collecte de données pourraient servir à normaliser les formats de données socioéconomiques pour les analyses plurinationales.

29. Une plus grande efficacité des évaluations des incidences et de la vulnérabilité dépendait de la collecte de divers types de données spécifiquement pour ces évaluations. Par exemple, pour évaluer la vulnérabilité d'une population à un ouragan, les données démographiques requises pouvaient aller de données courantes sur l'âge et le sexe à des informations plus complexes sur la répartition des personnes handicapées et le nombre de personnes possédant un véhicule particulier. Ces dernières données pouvaient s'avérer très utiles pour évaluer la capacité de faire face à un phénomène ou d'évacuer une population d'une zone à risque, mais elles n'étaient souvent pas disponibles, faute de correspondre à une catégorie standard pour la collecte de données.

30. Les participants ont indiqué que le processus de la Convention pouvait jouer un rôle en facilitant le soutien financier et la collaboration entre pays et entre établissements de recherche pour la présentation de l'information dans un format utilisable, en multipliant la documentation et en contribuant à faire connaître ce qui se faisait en matière d'analyses coûts-avantages socioéconomiques liées à des mesures d'adaptation. À cet égard, certains ont suggéré d'élargir les rôles respectifs du Groupe d'experts des pays les moins avancés et du Groupe d'experts du transfert de technologies, ou de créer un groupe d'experts de l'adaptation, qui fournirait des avis et des conseils ciblés sur la façon de combler les lacunes en matière de données.

31. Souvent, les données socioéconomiques étaient uniquement présentées sous forme agrégée (statistiques nationales notamment). Il était nécessaire de diffuser des données désagrégées collectées à un niveau infranational pour répondre aux besoins spécifiques des évaluations. Les participants ont

également souligné l'importance d'accroître la capacité des autorités nationales d'estimer les coûts et les avantages de l'adaptation aux changements climatiques à l'intérieur des secteurs économiques essentiels, ou sur l'ensemble de ces secteurs.

32. Les pouvoirs publics étaient généralement responsables de la collecte des données démographiques nationales et étaient aussi le principal producteur d'informations, mais le secteur privé (compagnies de distribution d'eau, sociétés d'assurance, par exemple) pouvait également détenir des données socioéconomiques utiles aux évaluations des incidences et de la vulnérabilité; il devait cependant être davantage encouragé à participer à la collecte et à l'échange de données. Il pourrait être important de sensibiliser le secteur privé au fait qu'une partie de l'information en sa possession pouvait être considérée comme un bien public devant être mis à la disposition de tous les intéressés.

### 3. Échelle locale

33. Les participants ont souligné la pertinence des données qualitatives pour l'évaluation des capacités locales d'adaptation et insisté sur les moyens de bien les intégrer, à l'instar des données quantitatives, dans les évaluations de la vulnérabilité.

34. Ils ont également examiné les moyens d'évaluer de façon plus précise les capacités locales de réaction afin d'améliorer l'adaptation à l'échelle locale. Les populations avaient de tous temps su réagir aux effets néfastes de changements et de variations climatiques, et pourtant les savoirs traditionnels et les connaissances locales empiriques avaient rarement été formellement étudiés dans le contexte de l'adaptation aux changements climatiques. La prise en compte de ces savoirs et connaissances dans les évaluations pourrait aider à mieux comprendre la capacité de réaction des populations. Il a généralement été reconnu que conserver ou préserver le capital d'information autochtone et l'intégrer dans l'univers actuel des sciences modernes était une véritable gageure.

35. Si vulnérabilité et pauvreté étaient étroitement liées, la seconde pouvait ne pas suffire comme indicateur de vulnérabilité. Les participants ont souligné la nécessité de disposer d'indicateurs socioéconomiques plus larges prenant en compte non seulement les revenus monétaires mais aussi d'autres actifs socioéconomiques et sources de revenu, ainsi que d'autres facteurs tels que les caractéristiques des ménages (rôle de chef de famille assumé par une femme, présence d'enfants de moins de 10 ans), les réseaux sociaux et les inégalités historiques.

### 4. Ressources en eau

36. Les évaluations de la vulnérabilité dans le secteur des ressources en eau devaient reposer sur une approche intersectorielle. Parmi les différentes catégories de données socioéconomiques nécessaires à l'évaluation de la demande en eau, certaines données démographiques telles que l'évolution de la taille et de la répartition des centres de population étaient généralement facilement disponibles. Il fallait toutefois les compléter par d'autres informations socioéconomiques telles que les mouvements migratoires prévisibles et la demande future en eau de l'ensemble des secteurs. Les besoins actuels en information concernaient l'analyse des tarifs, de l'attribution et de la distribution équitable des ressources en eau, dans une optique de vulnérabilité et d'adaptation aux changements climatiques.

37. Les participants ont souligné l'importance de disposer de données socioéconomiques géophysiques mais aussi géocodées pour faire fonctionner les modèles de vulnérabilité. Les données disponibles et les sources mentionnées au cours des discussions étaient diverses catégories d'information sur les conditions environnementales telles que couvert forestier et débits des cours d'eau, résultats des modèles climatiques concernant les tendances des températures et des précipitations, ou encore eaux souterraines, capacités de rétention d'eau, zones irriguées et terres agricoles.

## 5. Agriculture et sécurité alimentaire

38. Les participants ont souligné que la sécurité alimentaire était une préoccupation majeure, en particulier dans les pays en développement. L'évaluation de la vulnérabilité dans le secteur agricole en termes de sécurité alimentaire nécessitait un large éventail d'informations socioéconomiques. À l'échelle macroéconomique, l'instabilité des marchés mondiaux des produits de base, les incidences du commerce et les modes de consommation influençaient sur la capacité d'un pays de nourrir sa population. Toutefois, comme il était difficile de prévoir l'évolution des marchés de produits de base, il fallait concevoir des méthodes permettant d'intégrer des informations sur les forces extérieures (prix des produits de base, par exemple) qui agissaient sur la production agricole nationale et régionale. Les participants ont en outre noté que les données de niveau microéconomique, concernant par exemple la production vivrière des ménages pour l'autoconsommation, étaient souvent négligées dans des études privilégiant la production d'aliments pour l'exportation.

39. Modifier les pratiques agricoles pour atténuer la vulnérabilité des systèmes de production alimentaire passait par un renforcement des capacités des individus, des communautés et des institutions de se préparer aux effets des changements climatiques et d'y faire face. Les participants ont proposé de créer des indices nationaux de vulnérabilité permettant d'évaluer la vulnérabilité de l'ensemble des secteurs, mais ils ont précisé que les données devraient être collectées spécifiquement dans une optique de surveillance de la vulnérabilité.

40. Ils ont attiré l'attention sur le manque de données relatives à l'utilisation des terres, y compris les évolutions historiques, et aux incidences du changement d'affectation des terres. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui avait lancé un programme sur le climat et la sécurité alimentaire, pourrait bien disposer d'informations socioéconomiques pertinentes sur ces questions. L'Université du Pacifique Sud réalisait également quelques travaux de recherche dans ce domaine.

## 6. Zones côtières

41. Les participants ont noté que les pays possédant des zones côtières vulnérables manquaient souvent de moyens pour évaluer les services rendus par l'environnement ou les écosystèmes et entreprendre des analyses coûts-avantages des mesures de riposte, afin de pouvoir prendre des décisions d'investissement et mener des évaluations de la vulnérabilité et des incidences. Pour encourager l'échange d'expériences, de connaissances et de données applicables à des régions déterminées, les participants ont suggéré d'instituer des centres de liaison, tels que des réseaux ou des centres régionaux, qui seraient chargés de recueillir et d'exploiter l'information existante.

42. Il restait encore beaucoup à faire pour réduire l'échelle des modèles climatiques ainsi que l'échelle de géocodage de données socioéconomiques désagrégées avant de pouvoir prendre la mesure de la situation unique des petits États insulaires en développement. Les participants ont reconnu la nécessité d'associer des données géophysiques aux analyses sur les coûts socioéconomiques pour élaborer de nouveaux scénarios de développement et différentes mesures de riposte et mesures d'urgence.

## 7. Santé

43. Les informations socioéconomiques généralement prises en compte pour évaluer la vulnérabilité de la santé humaine concernaient les éléments suivants: facteurs économiques (revenus, inégalité de revenus, moyens de subsistance, par exemple), démographie (taille de la population, pyramide des âges, proportion hommes-femmes, origine ethnique, etc.), migrations internes, infrastructures (alimentation en eau, assainissement, transports, par exemple), conditions de logement, habitudes de vie (activité physique, habitudes vestimentaires, pratique de la sieste), services de santé (disponibilité, accès, qualité, réseaux de

soutien, prévention et traitement des maladies, assurances). Notant la diversité des risques sanitaires liés au climat, les participants ont souligné qu'il était important d'intégrer une information socioéconomique spécifique aux maladies dans les évaluations de la santé, afin d'en renforcer l'utilité. Par exemple, les données socioéconomiques requises pour évaluer les risques de stress thermique, directement causés par des phénomènes météorologiques extrêmes, différaient des ensembles de données requis pour évaluer la vulnérabilité à la malnutrition, laquelle résultait indirectement des effets des changements climatiques sur d'autres secteurs tels que la production vivrière.

44. Pour évaluer la vulnérabilité des individus aux maladies influencées par les changements climatiques, il fallait disposer de données chronologiques permettant de vérifier si une maladie donnée avait toujours été présente ou si elle était apparue à la suite d'un changement climatique récent. Par exemple, des populations qui n'avaient jamais été exposées à une maladie pouvaient y être plus vulnérables que d'autres par méconnaissance de la façon de s'en protéger. En outre, les participants ont souligné la nécessité d'une différenciation spatiale des données.

45. Ils ont noté que les directives pour les évaluations sanitaires produites par le passé étaient souvent fondées sur les résultats de modèles et n'abordaient pas certaines questions clés pour les décideurs, par exemple l'identification des besoins fondamentaux en matière d'information et l'évaluation des principaux obstacles à l'adaptation. Les directives plus récentes étaient davantage axées sur la vulnérabilité actuelle, et sur l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques nationales et les pratiques actuelles. Toutefois, la hiérarchisation des mesures d'adaptation, les méthodes et les outils spécifiques aux maladies, ou encore l'intégration intersectorielle n'y étaient pas suffisamment pris en compte.

46. Les participants ont évoqué différentes sources de données disponibles: bases de données de l'Organisation mondiale de la santé<sup>10</sup>; base de données sur les situations d'urgence du Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes<sup>11</sup>; Socioeconomic Data and Applications Center, du Center for International Earth Science Information Network (CIESIN)<sup>12</sup>; scénarios socioéconomiques mondiaux, dont le Rapport spécial du GIEC sur les scénarios d'émissions, l'Évaluation des écosystèmes en début de Millénaire, le rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur l'avenir de l'environnement mondial et le Rapport mondial de l'ONU sur la mise en valeur des ressources en eau.

## 8. Emploi

47. Les participants ont débattu de l'emploi et des revenus du point de vue de la résilience, des stratégies de réaction, des répercussions de second degré (migrations, par exemple), des réactions face aux mesures d'adaptation aux changements climatiques et de la diversification économique. Deux catégories de personnes pauvres vulnérables ont été identifiées: celles qui avaient un emploi mais dont les revenus étaient insuffisants, et celles qui n'avaient pas d'emploi. Les effets néfastes des changements climatiques risquaient d'exacerber cette vulnérabilité. On pouvait donc les réduire en prenant des mesures d'adaptation dans le secteur de l'emploi et des revenus.

48. Trois catégories de données étaient nécessaires pour évaluer la vulnérabilité de l'emploi et des revenus, à savoir des données sur l'emploi, sur les ménages et sur les entreprises. Les recensements et les comptes nationaux étaient généralement accessibles, mais d'autres données utiles à l'analyse de l'emploi

---

<sup>10</sup> Rapport sur la santé dans le monde <http://www.who.int/whr/fr/index.html>; malnutrition <http://www.who.int/nutgrowthdb> (en anglais); assainissement <http://www.euro.who.int/watsan> (en anglais).

<sup>11</sup> <http://www.em-dat.be>.

<sup>12</sup> <http://sedac.ciesin.columbia.edu/index.html>.

et des revenus exigeaient un gros travail d'enquête, car les sources de ces données ou les principaux informateurs étaient ceux qui possédaient une connaissance approfondie du mode de fonctionnement de l'économie locale (collectivités, organisations d'employeurs, associations professionnelles, syndicats, etc.).

49. Les participants ont examiné les types de données requis pour chacune des trois catégories recensées. Pour l'emploi, les données pertinentes concernaient le secteur, le sexe, le statut (formel, informel), le centile des revenus et la proportion d'emplois qualifiés par rapport aux emplois non qualifiés. Pour les ménages, il s'agissait de caractéristiques telles que l'origine ethnique, le sexe, le lieu, la source principale de revenus du foyer, les dépenses et les biens. Enfin, pour les entreprises, les données concernaient le lieu, le secteur d'activité, la taille et la répartition, et les actifs.

## **B. Intégration de l'information socioéconomique dans les évaluations des incidences et de la vulnérabilité**

50. Les participants ont réaffirmé que pour être efficaces, les évaluations des incidences et de la vulnérabilité devaient s'appuyer sur diverses informations spécifiques concernant les facteurs socioéconomiques, biophysiques, géophysiques, politiques et culturels. Il n'existait cependant pas de méthode unique pour intégrer toutes les informations socioéconomiques nécessaires dans ces évaluations.

51. L'obstacle majeur à l'intégration des informations socioéconomiques dans l'élaboration des politiques était la méconnaissance qu'avaient les décideurs des paramètres devant présider à la conception des politiques en matière de changements climatiques. Les participants ont noté que de nombreux décideurs continuaient d'appréhender les problèmes posés par les changements climatiques en se plaçant dans une perspective traditionnelle de développement et qu'il était donc important d'améliorer leur compréhension de la problématique des changements climatiques pour qu'ils sachent de quelles informations socioéconomiques ils avaient besoin pour déterminer les différentes options possibles.

52. D'autres difficultés évoquées sur le même sujet concernaient l'absence de données collectées expressément pour réaliser des évaluations, le développement de compétences et de méthodologies appropriées, qui variaient en fonction du contexte et des objectifs des évaluations, la caractérisation de la vulnérabilité et des conditions socioéconomiques, la prise en compte de facteurs complexes, multiples et interdépendants, la fiabilité des données et le manque de ressources.

53. Les participants ont fait état d'une enquête menée par l'Institut international pour l'environnement et le développement dans les pays d'Afrique australe, qui révélait que les utilisateurs de l'information avaient besoin d'outils et de conseils – adaptés à leur situation propre – pour intégrer l'information socioéconomique dans les études d'impact.

54. Ils ont souligné que les décideurs avaient besoin que les données socioéconomiques leur soient présentées sous une forme utilisable. Différentes présentations étaient possibles, assorties d'une description statistique des modalités de collecte, d'analyses de premier degré des données ou de récapitulatifs des analyses de ces données. À cet égard, en renforçant la capacité des fournisseurs d'informations d'échanger leurs connaissances, on pourrait leur permettre de partager plus largement et plus efficacement les données, sous une forme compréhensible par les décideurs. Les participants ont également noté la nécessité de compléter l'information par des métadonnées appropriées.

55. Il était également important de bien définir les compétences requises des décideurs. Les compétences nécessaires étaient différentes selon qu'il s'agissait des personnes en charge de la collecte des données, des personnes qui analysaient les données, des individus qui fournissaient un appui immédiat aux décideurs, ou encore des décideurs eux-mêmes. Pour faciliter l'interprétation des données

socioéconomiques dans le contexte des changements climatiques, il fallait adapter le renforcement des capacités dans un souci de rentabilisation maximale des efforts.

56. Un certain nombre d'indices, d'instruments, de modèles, de scénarios et de textes explicatifs avaient été intégrés dans les évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques. Toutefois, rares étaient ceux qui étaient largement utilisés, soit parce que les besoins correspondants en données étaient trop importants, soit parce qu'ils ne prenaient pas en compte toute la complexité des dimensions socioéconomiques des changements climatiques. Les participants ont fait valoir que l'étude des vulnérabilités exigeait une approche exhaustive combinant différents types de recherche. Cette approche devrait procéder d'une vision globale, insister sur l'apprentissage social, la flexibilité et l'interdisciplinarité, et gérer l'information en fonction du contexte local.

57. En soulignant l'importance des aspects socioéconomiques dans le processus d'analyse, les participants ont mis en avant la nécessité de bien montrer tout l'intérêt qu'il y avait à utiliser un cadre intégré. Dans nombre de pays, une grande partie de l'analyse des changements climatiques était toujours assurée par les services de météorologie. Il fallait définir des instruments et des méthodes pluridisciplinaires appropriés et équilibrés pour faciliter l'intégration de différents types de données.

58. Il a été avancé que les évaluations des incidences et de la vulnérabilité devraient s'inscrire dans le processus plus général d'élaboration des politiques de développement et être associées à d'autres objectifs et priorités de politique générale. À cet égard, l'information fournie devait être en rapport avec les objectifs de développement.

59. Pour certains participants, la planification et l'intégration des évaluations des incidences et de la vulnérabilité dans l'élaboration des politiques nationales pourraient être facilitées par la création d'un organe central (gouvernemental) de coordination entre les différentes institutions et les différents secteurs. Si un tel organe pouvait contribuer à rendre les données socioéconomiques plus faciles d'accès, et accroître aussi l'efficacité de la répartition des ressources, d'après quelques participants le risque existait qu'il en résulte une faible prise en compte des évaluations des incidences et de la vulnérabilité dans la planification du développement pour peu que cet organe soit placé sous la tutelle du Ministère de l'environnement, lequel n'occupait généralement qu'un rang modeste dans la hiérarchie gouvernementale.

60. Les participants ont débattu de l'importance d'une plus large participation des parties prenantes au processus d'évaluation afin de faciliter l'intégration des évaluations des incidences et de la vulnérabilité dans la planification des mesures d'adaptation. Certaines informations socioéconomiques nécessaires aux analyses, telles que les connaissances traditionnelles ou empiriques locales, avaient une dimension locale intrinsèque. Des approches participatives de la collecte et de la diffusion des données socioéconomiques pouvaient contribuer à responsabiliser les utilisateurs, aider à bien saisir les idées et les connaissances des populations locales, et rendre les évaluations plus réactives aux priorités de ces populations. Enfin, en associant davantage les parties prenantes, on pourrait favoriser une meilleure intégration des évaluations dans la politique de développement.

#### **IV. Synthèse des recommandations**

61. D'une manière générale, les participants ont souligné la nécessité de renforcer le dialogue entre fournisseurs et utilisateurs de l'information afin de bien déterminer les données nécessaires et leur format, et d'en garantir une présentation utile à la prise de décisions.

**A. Disponibilité, accessibilité et utilité de l'information sur les aspects socioéconomiques des changements climatiques**

62. Pour remédier aux lacunes concernant l'existence de données, les participants ont proposé ce qui suit:

- a) Identifier les utilisateurs cibles de l'information socioéconomique afin de présenter les données existantes sous une forme plus facilement utilisable qui en renforce l'utilité;
- b) Hiérarchiser les besoins en matière de données en fonction des différentes utilisations et des différentes échelles afin de déterminer les lacunes;
- c) Améliorer la normalisation de la collecte et du stockage des données afin de favoriser une diffusion plus large de l'information aux multiples niveaux de décision;
- d) Renforcer les liens entre les organisations internationales qui travaillent déjà dans des secteurs spécialisés afin qu'elles contribuent au partage de l'information dans leurs sphères respectives;
- e) Concevoir des mécanismes encourageant le secteur privé à partager les données qu'il détient;
- f) Soutenir les accords multilatéraux sur l'environnement et les processus internationaux dans leurs efforts pour accroître la collecte et la diffusion de données de base;
- g) Concevoir des mécanismes encourageant la production de données spécifiques à l'adaptation aux changements climatiques. La collecte de données sur les cultures vivrières, la distribution d'eau dans les différents secteurs, les migrations et les envois de fonds, par exemple, fait rarement partie des activités courantes;
- h) Diffuser les données originales (désagrégées) collectées au niveau local, afin de pourvoir à des besoins spécifiques d'évaluation à différentes échelles spatiales, en complément des données agrégées (statistiques nationales, par exemple);
- i) Aider davantage les pays en développement à collecter des données qui permettraient de combler les lacunes concernant l'information disponible.

63. Pour améliorer l'accès aux données, les participants ont proposé ce qui suit:

- a) Créer et entretenir des bases de données permettant de recenser l'information existante, les sources de compétences, les outils et les bonnes pratiques;
- b) Promouvoir les lignes directrices établies par la Division de statistique de l'ONU pour la collecte de données, afin de rendre celles-ci plus utilisables et de faciliter le partage de l'information dans le cadre d'analyses plurinationales;
- c) Renforcer la capacité institutionnelle de gérer les données et de créer une banque de données permettant de rassembler des données corrélatives, mais dispersées, recueillies par différents chercheurs à différents niveaux et dans différents formats, afin d'en faciliter l'accès aux utilisateurs;
- d) Concevoir d'autres moyens de fournir les données à ceux qui ne disposent pas d'un accès haut débit à Internet.

64. Pour renforcer l'utilité de l'information, les participants ont recommandé ce qui suit:

a) Faciliter la communication entre fournisseurs et utilisateurs de l'information de sorte que les travaux de recherche répondent aux attentes des intéressés, ce qui permettrait de mieux présenter et livrer les données, et faciliterait l'adoption de décisions politiques fondées sur la réalité;

b) Développer les capacités institutionnelles et humaines requises pour l'utilisation de l'information, notamment les compétences statistiques et les systèmes d'information géographique, afin d'améliorer l'analyse intersectorielle et l'intégration de l'information disponible;

c) Faciliter la réduction d'échelle des modèles climatiques et promouvoir la visualisation des configurations spatiales en veillant à ce que les données socioéconomiques soient disponibles sous forme électronique, en séries chronologiques et différenciées sur le plan spatial afin d'en optimiser l'utilisation;

d) Promouvoir l'établissement de données géocodées à haute résolution pour une évaluation plus fine des capacités d'adaptation au niveau local;

e) Promouvoir l'utilisation d'indicateurs appropriés en termes d'échelles temporelles et spatiales pour répondre aux besoins d'analyses spécifiques et faciliter la transformation des données aux fins d'une plus large utilisation;

f) Compléter les données par des métadonnées expliquant les limites et la qualité des données, ainsi que la façon dont elles sont collectées;

g) Renforcer la capacité des organismes publics chargés de réaliser les recensements nationaux, ou de ceux qui collectent des données socioéconomiques de base, afin d'optimiser l'utilité des données pour les évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation;

h) Renforcer les centres et réseaux régionaux en tant que mécanismes d'échange permettant de mobiliser les ressources humaines, les connaissances, les données et les expériences s'appliquant à des régions ou à des secteurs spécifiques, et de favoriser le renforcement des capacités. De la même manière, encourager la coopération Sud-Sud pour faciliter l'échange d'informations sur les enseignements tirés d'expériences à l'échelle locale;

i) Renforcer le rôle du processus de la Convention dans la communication d'informations sur les méthodologies, afin de garantir le recours à des pratiques plus cohérentes et d'étoffer le rôle des groupes d'experts créés au titre de la Convention en matière de contributions ciblées et de conseils sur la façon de remédier aux lacunes.

#### **B. Intégration de l'information socioéconomique dans les évaluations des incidences et de la vulnérabilité**

65. Pour que l'information socioéconomique soit mieux intégrée dans les évaluations des incidences et de la vulnérabilité, les participants ont recommandé ce qui suit:

a) Développer l'information sur les coûts et les avantages associés à la mise en œuvre des politiques et programmes relatifs aux changements climatiques, et sur l'économie des incidences du climat, afin d'aborder l'adaptation dans l'optique plus vaste des objectifs de développement;

b) Encourager les responsables de l'élaboration des politiques et ceux qui s'occupent de la collecte et de l'analyse des données à planifier la collecte de données de façon stratégique afin d'éviter les déséquilibres entre les besoins et la production de données;

- c) Analyser les études d'impact et d'adaptation et inventorier les bonnes pratiques afin de déterminer ce qui a bien fonctionné et améliorer les bonnes pratiques;
- d) Promouvoir l'appropriation locale du processus d'intégration et de l'information qui en résulte en renforçant la participation des parties prenantes, pour une diffusion rapide et efficace des évaluations et des plans d'adaptation;
- e) Instituer une autorité nationale pour l'adaptation, ayant compétence d'organe central (gouvernemental) de coordination entre les différents organismes et secteurs pour coordonner les responsabilités liées à l'adaptation et contribuer à une affectation efficace des ressources;
- f) Établir des lignes directrices sur les méthodes à appliquer pour convertir les données existantes en informations utiles pour les politiques relatives aux changements climatiques.

**V. Nouvelles actions qui pourraient être engagées au titre du programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements**

66. Les participants ont examiné les moyens de mettre en œuvre les recommandations de la réunion d'experts et d'autres activités qui pourraient être entreprises au titre du programme de travail de Nairobi. En réponse aux besoins exprimés au cours de la réunion, l'Organisation internationale du Travail a déclaré qu'un certain nombre d'organismes et d'institutions des Nations Unies avaient l'intention de se concerter pour établir des lignes directrices sur l'utilisation de l'information socioéconomique dans le contexte de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques.

67. Les discussions ont porté sur les moyens qu'avaient les Parties, les organisations et les autres parties prenantes associées au programme de travail de Nairobi de mettre en œuvre les recommandations et sur la nature des nouvelles activités à mener dans le domaine de l'information socioéconomique au titre du programme de travail de Nairobi. Les recommandations de la réunion d'experts alimenteraient le rapport de synthèse et les recommandations qui seraient établis à l'issue des deux premières années d'application du programme de travail de Nairobi, ainsi que l'examen général par le SBSTA, à sa vingt-huitième session, des résultats et des activités futures à mener dans le cadre de ce programme de travail.

-----